



SAINT-MAURICE

INFO

MAI 2026

P.11

Budget 2026

*Entre prudence,
stabilité
et ambition*

P.8

FÊTE DES VOISINS
Faites-vous connaître !

P.16

BALCONS ET JARDINS FLEURIS
Participez au concours !

P.18

FESTIVAL
Place aux 15^e Musicales



3

Edito

4-7

Retour en images

8-10

Ça fait l'actu !

11-13

Grand angle

Budget 2026

14

Citoyenneté

15

Économie

16-17

Cadre de vie

18-19

Culture

20

Seniors

21

Portrait

22

Tribunes

23

Pratique

Mercredi 6 mai

Raconte-moi une histoire - 10 h 30 - Médiathèque Montgolfier

Vendredi 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 - 10 h 30 - Cérémonie au monument aux morts de Charenton

Mercredi 13 mai

Café-biberon, le rendez-vous littéraire des bébés - 10 h 30 - Médiathèque Delacroix

Mercredi 20 mai

Concert des jeunes artistes - Au programme : clarinette, flûte, guitare, trompette, violon, piano, chorale enfants... - 19 h - Auditorium Devienne - Entrée libre

Mercredi 27 mai

Les livres ont des oreilles - Avec la classe de violons d'Ariane Aymer - 15 h - Médiathèque Delacroix

Samedis 30 mai et 6 juin

Ateliers parents-enfants (à partir de 8 ans) - Sur « L'Univers Japonais » et proposés par Virginie Blancher - Le 30 mai à 10 h 30 à la médiathèque Montgolfier et le 6 juin à 15 h à la médiathèque Delacroix

Dimanche 31 mai

Brocante du Plateau - Organisée par l'Association Générale des Familles de Saint-Maurice - Quartier du marché Émile Bertrand, rues Edmond Nocard et Adrien Damalix

Notez que les médiathèques Delacroix et Montgolfier

seront fermées pour le week-end de l'Ascension du jeudi 14 mai au samedi 16 mai inclus

Toutes les manifestations et les actualités de votre ville sont à retrouver sur notre site internet et sur sa déclinaison mobile.



VOS RENDEZ-VOUS...

LE MOT D'IGOR SEMO...

Saint-Maurice est une petite ville, la plus petite commune riveraine de Paris et de notre inter-communalité d'un demi-million d'habitants, Paris Est Marne&Bois.

Cela contribue à son charme, préservé grâce à un **Plan Local d'Urbanisme protecteur** et freinant aussi bien l'étalement urbain qu'une densification excessive. La reconduction du label « Villes et Villages fleuris - 3 fleurs » en témoigne. Nous vous appelons d'ailleurs à participer à la **2^e édition du concours « Balcons, jardins et terrasses fleuris »** !

Cette petite taille nous conduit à faire preuve d'agilité, avec succès comme en témoignent des initiatives présentées dans votre magazine.

Saint-Maurice a obtenu un **prix national** lors d'un concours qui distingue les efforts des collectivités locales pour **réduire leurs consommations énergétiques**. Félicitations à Philippe Bourdajaud, 1^{er} maire-adjoint, et aux Services Techniques pour cette prouesse !

Saint-Maurice a été une nouvelle fois la **1^{ère} étape de la Caravane de l'Engagement** du Comité Régional Olympique, dans le Val-de-Marne. Félicitations à Pascal Duray, maire-adjoint, et au Service des Sports de la Ville !

Saint-Maurice est la **1^{ère} ville du département** à avoir créé une délégation au **dialogue interreligieux**, confiée au maire-adjoint Patrick Grange. Nous avons engagé une série de rencontres avec des responsables des communautés catholique, juive et musulmane visant à favoriser la connaissance, l'écoute, le respect et le dialogue.

L'agilité, un impératif pour Saint-Maurice face aux défis à relever

Il nous faudra également faire preuve d'agilité pour **faire face aux nombreux défis financiers** alors que la principale dotation de l'État à la Ville, la DGF, a été réduite de 80 % et que le taux de cotisation pour la retraite des agents va augmenter de 12 points. Cela représente 2,5M€ à combler chaque année, soit l'équivalent de 40 à 50 emplois !

Face à cette asphyxie financière, la Ville fait le maximum d'économies. Et notre autonomie fiscale est quasiment nulle depuis les pertes de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation. Seuls les propriétaires sont donc mis à contribution ce qui est très malsain, pour financer les services publics locaux. **Ce système « en coma dépassé »** selon les propres mots de la ministre des collectivités locales, doit impérativement être réformé.

En attendant, la majorité municipale a fait le **choix de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière en 2026**, en espérant que le bon sens l'emporte et que des réformes interviennent rapidement.




Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

Quand les conseillers France services rencontrent à Saint-Maurice les conseillers numériques

Des échanges enrichissants... Les conseillers France services et les conseillers numériques du Territoire Paris Est Marne & Bois se sont réunis, vendredi 10 avril, à l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice. Ensemble, ils ont travaillé lors de tables rondes, avec Guillaume Legouge, coordinateur Mairie Annexe - Maison France Services, et Pascal Degny, coordinateur des conseillers numériques. Le Maire, Igor Semo, et Sébastien Humbert, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne, ont assisté à la restitution et la clôture de cette matinée.



Une étape mauritienne pour la Caravane de l'Engagement

La Caravane de l'Engagement du CROS s'est arrêtée, début avril, au stade Laëtitia Guapo. À travers cette initiative, le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France permet aux plus jeunes de découvrir un musée olympique itinérant ainsi qu'une exposition sur l'histoire de l'olympisme et de l'arbitrage. L'objectif ? Promouvoir les valeurs sportives, citoyennes et olympiques. Ces journées sont organisées en collaboration avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs, avec le soutien de l'AFCAM Île-de-France et de la Croix-Rouge française.



PLUS DE PHOTOS SUR
WWW.VILLE-SAINT-MAURICE.FR

Les jeunes élus se mobilisent pour le petit Tom

Membres d'une association caritative, Maxime et Nathan étaient présents dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Ils ont expliqué leur projet de voiture pour Tom aux élus du Conseil Municipal des Enfants (CME). Ces derniers ont été touchés par l'histoire du garçon de 7 ans qui est atteint d'hémiparésie, paralysie partielle depuis la naissance. Suite à cette rencontre, les jeunes Mauritiens ont fait savoir qu'ils comptent bien aider Tom pour qu'il prenne part, au volant d'un véhicule fabriqué pour lui, au Little Big Mans 2027.



Le CME a fait son printemps

C'est à l'Espace sportif Laëtita Guapo que l'événement « Le CME fait son printemps » a été proposé, samedi 11 avril, pour le plus grand plaisir des participants. Tournoi de football en famille, goûters et jeux divers avec de nombreux lots à gagner sont venus ponctuer l'après-midi. Cette fête des membres du Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée au profit des jeunes en situation de handicap, dont le petit Tom (voir article ci-dessus). Un immense bravo à nos élus en herbe pour leur belle solidarité !



Rencontre avec le recteur de la mosquée de Créteil

Dans le cadre de sa volonté de favoriser le dialogue et le vivre-ensemble, la Ville a récemment mis en place une délégation dédiée au dialogue interreligieux, confiée à Patrick Grange, Maire adjoint. C'est dans cette perspective que le Maire, Igor Semo, accompagné de Patrick Grange et Philippe Bourdajaud, a rencontré, le 22 avril, Karim Benaïssa, recteur de la mosquée de Créteil. Cet échange a permis d'aborder différents sujets liés au dialogue entre les cultes, à la cohésion sociale et aux initiatives susceptibles de renforcer les liens entre les habitants.



Igor Semo réélu Vice-Président du Territoire

Un temps fort pour la gouvernance locale... Le 14 avril, au cours du conseil d'installation du Territoire Paris Est Marne & Bois, Olivier Capitanio a été réélu Président de PEMB à l'unanimité des suffrages exprimés. Ce dernier a proposé de renouveler Igor Semo dans ses fonctions de Vice-Président. Notre édile conserve ses délégations : administration générale et ressources humaines, égalité femmes-hommes et lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que numérique.



Conseil d'installation du CCAS

Le 17 avril dernier, s'est déroulé le conseil d'installation du CCAS (Centre communal d'action sociale) de la Ville de Saint-Maurice. Lors de cette matinée, Dominique Duroselle, 2^e Maire adjointe chargée des solidarités, du logement et de la valorisation du patrimoine, a été élue Vice-Présidente du CCAS. Rappelons que le Maire, Igor Semo, est de droit le Président du conseil d'administration. Pour en savoir plus sur le CCAS, rendez-vous sur notre site www.ville-saint-maurice.fr > Menu > Solidarité et santé.



Nos enseignants ont du talent

Les professeurs du conservatoire Olivier Messiaen se sont produits, dimanche 12 avril, avec leur concert Heure musicale « La danse à travers les siècles ». Les spectateurs de l'auditorium François Devienne ont été conquis par les œuvres d'Albéniz, Bach, Boccherini, Dowland, Piazzolla et Tchaïkovski. Toutes nos félicitations à nos talentueux professeurs : Ariane Aymer au violon, Anne-Laure Lopez à l'alto, Alexandre Spreng au violoncelle, Virgile Barthe à la guitare, Léa Philippe au saxophone et Shéhérazade Rodmacq au piano !

À L'HONNEUR

Une belle reconnaissance pour nos anciens élus

UNE RÉCEPTION EN L'HONNEUR DE CINQ ANCIENS ÉLUS MAURITIENS A ÉTÉ ORGANISÉE, LUNDI 13 AVRIL, DANS LA SALLE DES MARIAGES DE L'HÔTEL DE VILLE.



a déclaré : « Leurs parcours remarquables peuvent être une source d'inspiration pour les nouvelles générations. »

Pascale Chene a été conseillère municipale en 2001 et en 2008, avant d'être adjointe en 2010 (petite enfance, famille, santé et handicap), en 2014 (mêmes délégations) et en 2020 (mêmes délégations). Hélène Coupé a été conseillère municipale en 2014, puis adjointe en 2017 (citoyenneté, médiation, lutte contre les violences faites aux femmes) et en 2020 (mêmes délégations et avec la lutte pour l'égalité des droits des femmes).

De son côté, Alain Guetrot a été conseiller municipal en 2001, avant de devenir adjoint en 2003 (voirie, environnement, propreté et cadre de vie), 1^{er} adjoint au Maire en 2008 (cadre de vie, développement durable, voirie et nouvelles technologies), 1^{er} adjoint au Maire en 2014 (mêmes délégations) et 1^{er} adjoint au Maire en 2017 (mêmes délégations).

Durant la cérémonie, Pascale Chene, Hélène Coupé, Magdalena Amouretti, Alain Guetrot et Claude Nicolas ont été distingués. Le Maire, Igor Semo, a remis la Médaille de la Ville à ces personnalités de Saint-Maurice, saluant « leur engagement, leur exemplarité, leur écoute et leur disponibilité ». Il

Enfin, Magdalena Amouretti a été conseillère municipale en 2008, en 2014 et en 2020, tandis que Claude Nicolas a été conseiller municipal d'opposition, en 1983 et membre de la Commission des Affaires sociales, ainsi que conseiller municipal d'opposition en 2001, en 2008, en 2014 et en 2020.

VEND. 29 MAI 2026

Fête des Voisins !

Rendez-vous traditionnel de la ville, la fête des voisins aura lieu le vendredi 29 mai prochain. Cette année encore, la fête des voisins se veut plus respectueuse de l'environnement, le kit comprendra des affiches et des flyers que la ville fournira à la demande des participants. Vous avez envie d'organiser ce moment de convivialité dans votre quartier, dans votre rue, dans votre immeuble, dans la cour, un hall ou un jardin ? Lancez-vous !

Inscrivez-vous auprès du service des Relations Publiques via le formulaire en ligne sur www.ville-saint-maurice.fr ou par mail à manifestations@ville-saintmaurice.fr en remplissant le coupon ci-dessous avant le jeudi 21 mai. Le formulaire peut également être déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 55 rue du Mst Leclerc, avant le 21 mai.

COUPON-RÉPONSE

Fête des voisins

ORGANISATEUR

Nom :

☎

✉

IMMEUBLE

Adresse :

Nbre de logements :

Code d'accès :

Lieu exact (cour / jardin / hall) :

.....

FÊTE

Horaires :

BESOINS

Nombre d'affiches :

Nombre de flyers :



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La Mairie de Saint-Maurice obtient un prix

LES RÉSULTATS FINAUX DU CONCOURS ACTEE CUBE VILLE ONT ÉTÉ DÉVOILÉS LE 16 AVRIL DERNIER ET LA VILLE A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE, APRÈS PLUSIEURS MOIS D'AVEVENTURE. UN DÉFI NATIONAL ET COLLECTIF POUR DES COMMUNES PLUS SOBRES EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE !

« CUBE du Plan d'Action » : voici la mention spéciale décernée à Saint-Maurice, à l'occasion de la remise des prix qui s'est déroulée à la mairie du 18^e arrondissement de Paris. Organisé par le championnat de France des économies d'énergie (CUBE) et le programme ACTEE, le concours CUBE Ville (Climat Usage Bâtiment énergie) entend accompagner les collectivités dans la réduction des consommations énergétiques de leurs bâtiments publics. Il s'agit de valoriser les actions concrètes menées par les équipes municipales pour rendre leurs bâtiments plus sobres et plus performants.

Les communes participantes ont été évaluées selon la réduction réelle de leur consommation d'énergie, comparée à une projection annuelle calculée à partir des deux années précédentes. Saint-Maurice a souhaité s'engager dans une démarche de continuité avec les actions déjà en place pour réduire l'empreinte environnementale de son patrimoine bâti.

DES AGENTS IMPLIQUÉS COMME RÉFÉRENTS ÉNERGÉTIQUES

Au cours de l'après-midi, Mathilde Comment, Directrice de l'Urbanisme, a expliqué : « *Il y a eu la mise en œuvre d'actions concrètes, comme le déplacement d'un meuble, la pose d'un panneau réflecteur, d'une affiche, les discussions dans le hall avec les administrés ou les collègues pour vanter les mérites des escaliers. Derrière ces gestes, ces moments simples, il y avait surtout du partage, des sourires et toujours de la bonne humeur.* » De son côté, Quentin Le Floch, adjoint au Directeur des Solidarités, a poursuivi : « *Ce projet nous a aussi appris une leçon précieuse. On n'a pas toujours besoin de grands moyens pour avoir un réel impact. Parfois, il suffit juste de changer un regard, une habitude, un réflexe.* » Et Mathilde Comment de conclure : « *Aujourd'hui, ce qu'on retient, ce ne sont pas seulement les économies d'énergie effectives, les chiffres. C'est surtout ce qu'on a construit ensemble, cette fierté collective qu'on partage tous et ces petits gestes qui désormais font partie de notre quotidien, que ce soit au travail ou à la maison.* »

CAUSE ANIMALE ET SOLIDARITÉ

À la recherche de familles d'accueil !

DANS LE CADRE DE SON ENGAGEMENT DANS LA CAUSE ANIMALE, LA VILLE RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL BÉNÉVOLES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE DURANT L'HOSPITALISATION TEMPORAIRE DE MAURITIENS.

Des personnes vivant seules avec leur animal de compagnie, notamment les seniors n'ayant pas de proches pouvant assurer la garde de leur ami à 4 pattes, reportent sans cesse une hospitalisation pourtant nécessaire. Cette situation met leur santé en danger. D'autres se voient malheureusement contraints à l'abandon de leur compagnon afin de pouvoir se soigner.

Afin de limiter ces situations, la direction des Solidarités recherche des familles d'accueil temporaires et bénévoles. Ces dernières sont invitées à se faire connaître en mairie : 01 45 18 82 22 ou à social@ville-saint-maurice.fr



Les Mauritiens isolés devant entrer en soins pour une durée limitée et n'ayant pas de solution de garde de leur animal peuvent contacter la direction des Solidarités qui tentera de mettre en contact les demandeurs avec une famille d'accueil compatible et disponible en termes de dates. Cette action concerne les chiens, chats, lapins et petits rongeurs. Venez participer à cette action bénévole de solidarité entre Mauritiens ! Elle vous permettra d'effectuer de belles rencontres autour de la cause animale.

30 MAI

Visite guidée de l'église des Saints-Anges-Gardiens

LE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS PROPOSERA, **SAMEDI 30 MAI À 15 H**, UNE VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE DES SAINTS-ANGES-GARDIENS À SAINT-MAURICE. L'OCCASION DE (RE)DÉCOUVRIR UN EXEMPLE MÉCONNU D'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XX^e SIÈCLE.



Construite au début des années 1930 dans le cadre des chantiers du Cardinal afin d'équiper le quartier ouvrier de Saint-Maurice, dotée notamment de remarquables vitraux Art déco de l'atelier Barillet, l'église des Saints-Anges-Gardiens se vit ornée à partir de 1941 de spectaculaires peintures murales de Nicolas Untersteller. Pendant près d'1 h 30, venez découvrir cette architecture et ces décors étonnants. Les inscriptions sont possibles jusqu'au jour même de la visite.

Billetterie en ligne : <https://billetterie.tourisme-vincennes-marnebois.fr/visite-guidee-leglise-des-saints-anges-gardiens-a-saint-maurice>

Plein tarif : 8 € - Tarif réduit : 5 € pour les jeunes de 18 à 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, familles nombreuses, carte mobilité inclusion, bénéficiaires de l'Allocation spécifique de solidarité et bénéficiaires de l'Allocation pour adulte handicapé - Gratuité accordée aux jeunes de moins de 18 ans, accompagnateur d'une personne handicapée...



ERLENBACH AM MAIN

Concours photo pour les 30 ans du jumelage

POUR FÊTER LES 30 ANS DU JUMELAGE AVEC ERLENBACH AM MAIN ET ASSOCIER LA POPULATION AUX FESTIVITÉS, LE COMITÉ DE JUMELAGE DES DEUX VILLES PARTENAIRES ORGANISE UN CONCOURS PHOTO.

Le thème choisi est la rivière qui borde chacune de nos villes : la Marne pour Saint-Maurice, le Main pour Erlenbach am Main. Immortalisez la Marne à Saint-Maurice à la faveur d'une promenade, trouvez le meilleur angle pour la mettre en valeur et captez un morceau d'identité de notre commune grâce à votre appareil photo ou votre smartphone.

Les photos devront être envoyées avant le 1^{er} juin 2026 sous format digital (photos de téléphones portables acceptées) à la conseillère municipale déléguée au jumelage avec Erlenbach : isabelle.mity@ville-saint-maurice.fr (une photo par personne, indiquez votre nom et votre âge – le concours est ouvert aux mineurs).

Un jury examinera les clichés et départagera les gagnants. 3 prix seront remis lors de la fête de la Saint-Maurice fin septembre 2026. Les clichés des lauréats de Saint-Maurice et d'Erlenbach seront exposés dans les deux mairies.

ET AUSSI...

Portail Famille : une nouvelle version

Le portail famille utilisé pour la réservation des différentes prestations (restauration scolaire, activités périscolaires, etc.) va prochainement évoluer. Cette mise à jour permettra de proposer une nouvelle ergonomie, plus intuitive et plus facile d'utilisation, afin de simplifier vos démarches au quotidien. Le futur portail offrira également la possibilité d'effectuer davantage de formalités directement en ligne, dans un souci de gain de temps et de modernisation du service public. Une communication spécifique sera diffusée ultérieurement pour vous présenter en détail ces évolutions ainsi que les modalités de mise en service.



Budget 2026

Entre

prudence,

stabilité

et ambition

LE 23 AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE BUDGET 2026. UN EXERCICE DÉLICAT À PLUS D'UN TITRE : D'ABORD PAR LE DÉLAI EXTRÊMEMENT RÉDUIT QUI A ENTOURÉ SA PRÉPARATION, ENSUITE PARCE QUE L'ÉTAT A, UNE FOIS DE PLUS, AU TOUT DERNIER MOMENT, INFORMÉ LA VILLE D'UNE NOUVELLE BAISSÉ DE SES DOTATIONS.

DANS CE CONTEXTE, LE BUDGET RESPECTE 3 GRANDES ORIENTATIONS : LE MAINTIEN DES SERVICES RENDUS À LA POPULATION AVEC UNE RECHERCHE ACCRUE D'ÉCONOMIES STRUCTURELLES, LA POURSUITE DE SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PORTEURS DE MINORATION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET, MALGRÉ LES NOUVEAUX COUPS PORTÉS À SON AUTONOMIE FINANCIÈRE, LE GEL CETTE ANNÉE DE LA PRESSIION FISCALE.

C'EST PAR UN SMS REÇU LA VEILLE DES DERNIERS ARBITRAGES BUDGÉTAIRES QUE LE MAIRE A ÉTÉ INFORMÉ PAR L'ÉTAT DE LA NOUVELLE BAISSÉ DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT TOUCHANT SAINT-MAURICE. ALORS QUE LA LOI DE FINANCES 2026, ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT, EN PRÉVOYAIT POURTANT LE MAINTIEN AU MÊME VOLUME QU'EN 2025, DE SUBTILES MODIFICATIONS DE CRITÈRES ABOUTISSENT À UNE PERTE SÈCHE POUR NOTRE VILLE DE 220 000 €. AU TOTAL, EN 15 ANS, L'ÉTAT AURA PRIVÉ LA COMMUNE DE PRÈS DE 18 MILLIONS € CUMULÉS.

800 000 € D'ÉCONOMIES NOUVELLES POUR COMPENSER LA BAISSÉ DE LA DGF

Sur instruction du Maire, les services municipaux, en relation avec leurs maires-adjoints, ont exploré de nombreuses pistes d'économies supplémentaires. Un travail extrêmement minutieux qui aboutit à une baisse de 3 % des dépenses réelles de fonctionnement par rapport au budget 2025 : les charges à caractère général (qui permettent aux services de fonctionner) diminuent de 4 %, les charges de gestion courante (participations diverses, subventions, etc.) de 10 %.

Quant aux charges de personnel, elles ne progressent que de 1 % du fait du glissement vieillesse-technicité (avancement, prises d'échelons et réussites au concours) et, surtout, de l'augmentation des cotisations retraites à la CNRACL. Au total, le budget de fonctionnement 2026 a permis de dégager près de 800 000 € d'économies par rapport à 2025 : il s'établit à 27 502 361 € (contre 28 281 894 € en 2025).

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS EN 2026

Quant aux recettes, elles ont été calculées avec une grande prudence, qu'il s'agisse des produits des services, des droits de mutation à titre onéreux, de la taxe de séjour et des impôts locaux (avec la seule évolution des bases locatives, soit 0,8 %). A noter que la baisse de la DGF est donc comblée par des économies supplémentaires mais aussi par la fiscalisation d'INFOCOM 94 (voir notre encadré). Au total, les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à 29 000 000 €.

Le surplus des recettes par rapport aux dépenses - environ 1,5 million € - constitue l'épargne de la ville, c'est-à-dire ce qui lui permet de financer les annuités du capital de sa dette ainsi que, sur ses fonds propres, un certain nombre d'investissements. Cette épargne est un indicateur de bonne santé financière, que scrutent avec attention les organismes bancaires lorsqu'il s'agit de mesurer la capacité d'une ville à rembourser sa dette. Au 31 décembre 2025, celle-ci s'établissait d'ailleurs pour Saint-Maurice (en termes de capital restant dû) à 4,75 millions € (soit 298/hab., très largement en-dessous de la moyenne des villes de sa strate).

UNE ÉPARGNE RECONSTITUÉE MAIS SOUMISE AUX ALÉAS EXTÉRIEURS

Ainsi les décisions difficiles prises en 2024 - une augmentation sensible des taux de la TFB après 35 années de stabilité fiscale - ont-elles permis de consolider la situation financière de la commune. Celle-ci termine d'ailleurs l'exercice 2025 avec un résultat positif cumulé de 5,7 millions €. Un résultat très favorable néanmoins à relativiser compte tenu des recettes exceptionnelles qui ont été enregistrées en 2025 et en 2026.

En toute hypothèse, les futurs exercices, à partir de 2027, ne permettront pas, en effet, de dégager de telles marges de manœuvre : diminution des dotations de l'État (vraisemblablement l'extinction à craindre de la DGF, diminution du Fonds Vert, de la dotation à l'investissement, du FCTVA, etc.) et augmentation des charges (cotisations patronales, coût des fluides, résurgence de l'inflation) auront forcément des conséquences.



UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les excédents de fonctionnement dégagés - combinés à la souscription d'un emprunt d'1 million € - permettent de tenir les engagements pris par la municipalité en matière d'investissement. Ainsi le chantier du COSEC (au total 4,7 millions € avec les subventions de l'État, de la Métropole et de la Région à hauteur de 2,15 millions € + remboursement TVA à intervenir) sera-t-il achevé comme prévu au début de l'automne (sauf aléas).

Sont également inscrits les principaux investissements suivants :

- 1,4 million € pour l'entretien du patrimoine bâti,
- 1,1 million € pour la voirie (dont la finalisation du Plan Vélo) et l'embellissement des espaces publics,
- 500 000 € pour la sobriété énergétique (isolation thermique), en liaison avec les études conduites en partenariat avec l'ALEC MVE,
- 200 000 € pour la sécurité et le développement du réseau informatique,
- 150 000 € pour le verdissement de la flotte automobile.

ET AUSSI...

**INFOCOM 94 fiscalisé :
15,92 € en moyenne par foyer**

INFOCOM 94 est un syndicat intercommunal chargé d'aider ses membres dans leur gestion numérique. Il met à disposition des communes un certain nombre d'applications utilisé par les services municipaux dans leur gestion quotidienne : finances, ressources humaines, scolaire, etc. Cette mutualisation des coûts entre ses adhérents (16 communes - dont Saint-Maurice, 2 Territoires et 8 syndicats intercommunaux) génère des économies de fonctionnement. La participation annuelle - environ 120 000 € pour notre ville - jusqu'à présent incluse dans le budget de fonctionnement, sera désormais financée directement par une ligne supplémentaire sur votre Taxe Foncière. Saint-Maurice était la dernière commune à ne pas avoir franchi cette étape.

EN RÉSUMÉ

**DES SERVICES PUBLICS
MAINTENUS**

**PAS D'AUGMENTATION
DES TAUX D'IMPÔT**

**DES INVESTISSEMENTS
RESPONSABLES**



CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions

DEPUIS SON **RENOUVELLEMENT LE 15 MARS** ET SON **INSTALLATION OFFICIELLE LE 21, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À DEUX REPRISES LES 1^{ER} ET 23 AVRIL. INDÉPENDAMMENT DE LA MISE EN PLACE DE SON FONCTIONNEMENT ET DE SES REPRÉSENTATIONS, LE CONSEIL A ADOPTÉ DIFFÉRENTES DÉLIBÉRATIONS DONT LA PRINCIPALE PORTE SUR LE BUDGET 2026 (VOIR P.11).**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil municipal a approuvé son règlement intérieur qui fixe pour la durée de son mandat des principes de fonctionnement. Création de commissions, organisation du travail, droit d'expression, questions orales, moyens donnés aux membres de l'opposition : ce document est destiné à faciliter l'exercice du mandat de chacun.

(Pour : 29 - Abst. : 4)

DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE

Conformément au Code général des collectivités territoriales, afin de faciliter la bonne administration de la ville et de ses services, le conseil municipal a décidé de déléguer un certain nombre de ses attributions au Maire, charge à ce dernier, comme le veut la loi, d'en rendre régulièrement compte.

(Pour : 26 - Abst. : 7)

INDEMNITÉS DE FONCTIONS

Le conseil municipal a fixé le montant des indemnités de fonction du Maire, des maires-adjoints et du conseiller délégué. Celles-ci seront inférieures aux taux maximum prévus par la loi.

(Pour : 26 - Abst. : 7)

CONSEIL DE TERRITOIRE

La ville de Saint-Maurice est représentée au conseil du territoire Paris Est-Marne&Bois par deux conseillers municipaux. Le 1^{er}, de droit, est le conseiller qui siège à la Métropole du Grand Paris, en l'occurrence Christian CAMBON. Le conseil municipal a désigné le Maire, Igor SEMO, pour être notre second conseiller territorial.

(Pour : 26)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal a approuvé la création de 4 commissions municipales thématiques chargées d'examiner les projets de délibérations soumises à son vote. Leur composition garantit une juste représentation de l'ensemble des listes.

(Pour : Unanimité)

APPEL D'OFFRES ET SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le conseil a procédé à l'élection - à la proportionnelle, pour permettre à un membre des minorités municipales d'y être intégré - des membres des commissions d'appel d'offres et de délégation des services publics. A également été constituée la commission consultative des services publics locaux (qui comprendra des représentants des usagers).

ENTREPRENEURS ET COMMERÇANTS

Zoom sur le Club Gravelle Entreprendre

LE CLUB EST UN RÉSEAU DYNAMIQUE RASSEMBLANT DES DIRIGEANTS, ENTREPRENEURS ET RESPONSABLES D'ORGANISATIONS IMPLANTÉES PRINCIPALEMENT À SAINT-MAURICE, CHARENTON-LE-PONT ET MAISONS-ALFORT.

CLUB GRAVELLE
ENTREPRENDRE

Au service de votre performance... Le Club Gravelle Entreprendre (CGE) constitue un acteur important de la vie économique locale du Val-de-Marne. Il poursuit plusieurs objectifs forts : créer un espace d'échanges entre dirigeants pour partager expertises, compétences et retours d'expérience, ou encore développer un réseau professionnel et institutionnel solide et actif. Il s'agit également de favoriser la réflexion collective sur les enjeux économiques, sociaux, réglementaires et RSE, de rompre l'isolement des chefs d'entreprise en offrant un lieu d'entraide et de soutien, ainsi que de contribuer à la vie économique du territoire, en partenariat avec les communes.

CHAQUE MOIS, UNE MATINALE ET UN AFTERWORK

Le Club est aujourd'hui un réseau reconnu, piloté par un Conseil d'Administration composé d'entrepreneurs et de représentants d'associations employeurs. Sa vie s'articule autour de deux événements mensuels. Il y a une matinale chaque premier mardi du mois de 8h30 à 10h, au cours de laquelle un adhérent du club met ses compétences au service

des autres membres pour décrypter une actualité réglementaire (budget de l'état, réforme des retraites...), ou proposer des outils et pratiques au service de la performance du dirigeant (intelligence artificielle, bureautique, nutrition...). Sans oublier un afterwork consacré aux contacts et échanges entre membres pour établir des réseaux de coopération, chez l'un des adhérents qui présente son activité et ses locaux.

Le club est animé par un conseil d'administration et des commissions. Au sein du conseil d'administration, on retrouve quatre entrepreneurs ou résidents de Saint-Maurice. Avec Jean-Michel Saluzzo (GERH, conseil en entreprise) qui est secrétaire du club, Evelyne Prat (cabinet Evelyne Prat, expertise comptable) qui est trésorière, Antoine Tassigny (O2, services à la personne) qui en charge de la vie du club et Patrick Belloq (Ace pro, propreté).

Tous les entrepreneurs et commerçants de Saint-Maurice sont invités à découvrir le Club Gravelle Entreprendre lors du prochain afterwork qui se déroulera dans le nouveau lieu de convivialité du marché Émile Bertrand de Saint-Maurice courant mai.

Programme et adhésion sur le site : www.clubgravelle.com

**19 MAI**

Des postes à pourvoir durant le forum de l'emploi

Orientation, création d'entreprise, conseil en image, simulation d'entretiens, gestion du stress, reconversion et réseaux sociaux seront au programme, mardi 19 mai de 9 h à 13 h, lors du forum de l'emploi « Sortez de la mêlée ».

Co-organisée par les villes de Saint-Maurice et Charenton-le-Pont, cette matinée se tiendra à l'Espace Toffoli, 12 bis rue du Cadran, à Charenton. Toujours très appréciée par les recruteurs, elle permettra aux visiteurs de découvrir des offres d'emploi, de stage et d'alternance.

Plus d'infos : 01 45 18 80 68 - emploi@saintmaurice.fr
ou 01 46 76 50 00 - emploi@charenton.fr



INSCRIPTIONS

Participez au concours de balcons et jardins fleuris !

CANDIDATURE

Balcons et jardins fleuris

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

☎

✉

CATÉGORIE CHOISIE

- Balcons
- Fenêtres
- Jardins
- Terrasses
- Embellissement
de l'espace public

LA VILLE DE SAINT-MAURICE ORGANISE POUR LA **DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE UN CONCOURS DE BALCONS ET JARDINS FLEURIS. IL EST POSSIBLE DE S'INSCRIRE JUSQU'AU VENDREDI 5 JUIN 2026.**

Le concours des balcons et jardins fleuris a pour objectif de valoriser l'investissement des habitants dans le fleurissement de leurs balcons, terrasses ou fenêtres visibles depuis l'espace public. Ce concours contribue à l'embellissement du cadre de vie, au développement d'un environnement de qualité, et à la promotion de la biodiversité.

Les participants seront répartis dans les catégories suivantes : « Balcons », « Fenêtres », « Jardins », « Terrasses » et « Embellissement de l'espace public ».

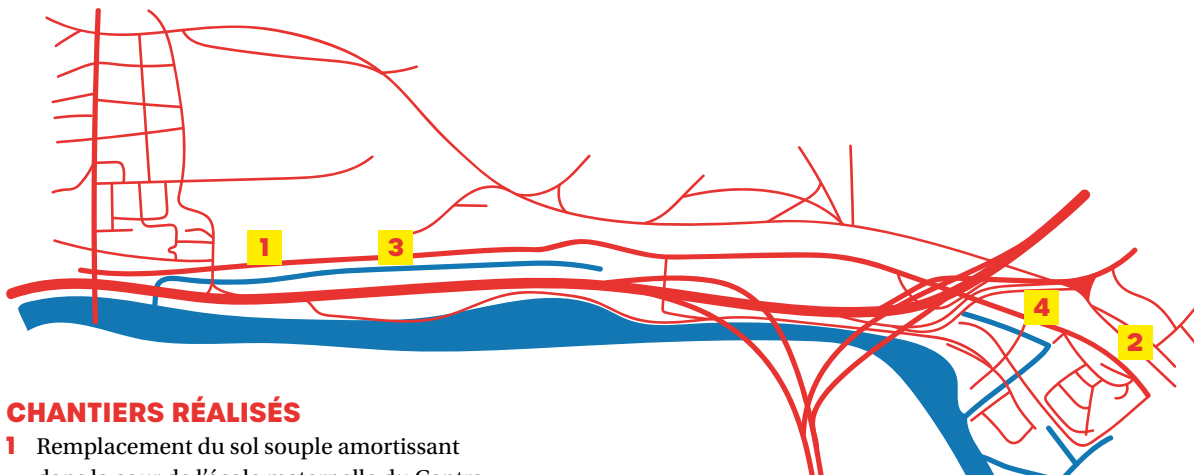
Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune, à l'exception des membres du jury et des professionnels du jardinage. Les aménagements doivent être visibles depuis l'espace public, sans que le jury ait besoin d'entrer sur des propriétés privées. Le passage du jury interviendra avant fin juin, tandis que la remise des diplômes et prix est prévue lors de la Fête de la Saint-Maurice au mois de septembre.

Inscrivez-vous via le formulaire disponible sur notre site internet ou renvoyez par mail à services.techniques@ville-saint-maurice.fr le coupon ci-contre dûment rempli avant le vendredi 5 juin inclus.

TRAVAUX

La Ville améliore votre cadre de vie

QU'IL S'AGISSE DE MODERNISER LES ESPACES PUBLICS, DE CRÉER DE NOUVELLES STRUCTURES, OU ENCORE DE FAVORISER LES DÉPLACEMENTS, DES TRAVAUX SONT RÉALISÉS OU ACCOMPAGNÉS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES POUR RENDRE NOTRE VILLE ENCORE PLUS ACCUEILLANTE ET AGRÉABLE.



CHANTIERS RÉALISÉS

- 1** Remplacement du sol souple amortissant dans la cour de l'école maternelle du Centre, le 21 avril au 6 impasse Junot.
- 2** Travaux Enedis pendant les vacances scolaires d'avril. Sondages sur le trottoir au droit du 4 avenue J.F Kennedy et au droit et face au 155 rue du Maréchal Leclerc. Restriction de la circulation routière, piétonne et cycliste au droit du 4/6 avenue J.F Kennedy et au droit et face au 155 rue du Maréchal Leclerc. La circulation des piétons et des cyclistes sera réduite au droit des sondages mais elle ne sera pas interrompue. La circulation des véhicules et des cyclistes pourra être temporairement réduite mais elle restera continue.

CHANTIERS EN COURS

- 3** Travaux de renouvellement des câbles HTA, du 13 avril au 7 mai 2026, rue Maurice Gredat et à son carrefour avec la rue du Maréchal Leclerc. Neutralisation de la circulation routière rue Maurice Gredat et modification de la circulation routière rue du Maréchal Leclerc/ angle rue Maurice Gredat. La circulation routière sera strictement interdite rue Maurice Gredat entre la rue du Maréchal Leclerc et la Villa Vacassy. Mise en place d'un alternat de circulation de 9h30 à 16h et réservation de 2 places de stationnement au droit du 36 rue Maurice Gredat pour le bon déroulement des travaux.
- 4** Travaux Enedis du 27 avril au 15 mai 2026. Création d'un départ basse tension depuis un poste sur trottoir au droit du 119 au 125 rue du Maréchal Leclerc, avec impact sur la chaussée. Restriction de la circulation routière avec mise en place d'un alternat manuel, interdiction temporaire de stationnement et déviation de la circulation piétonne vers le trottoir d'en face.

ET AUSSI...

**Brocante du Plateau
dimanche 31 mai :
prenez vos précautions !**

Règlementation temporaire de la circulation et du stationnement rue Edmond Nocard et rue Adrien Damalix, entre la rue des Epinettes et l'avenue de Verdun. Voir agenda page 2.

**Subvention MGP
pour achat camion**



Acquisition de 2 véhicules propres (camions électriques) pour le service Voirie et le service Fêtes et cérémonies. Obtention d'une subvention de 31 212 € de la Métropole du Grand Paris.



FESTIVAL

Place aux 15^e Musicales !

ON NE CHANGE PAS UNE FORMULE GAGNANTE... POUR SA **QUINZIÈME ÉDITION** QUI SE DÉROULERA **DU 12 AU 14 JUIN 2026**, LE FESTIVAL LES MUSICALES VOUS PROPOSE **3 CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE À PETITS PRIX**. **DEMANDEZ LE PROGRAMME !**

VENDREDI 12 JUIN À 20 H 30
CONCERT DU QUATUOR HERMÈS
« CHANT SLAVE »



Le quatuor Hermès, en référence au fameux messager de la mythologie grecque, puise sa force musicale dans son rôle de passeur entre le texte du compositeur et la sensibilité du public. Les musiciens établissent également cette identité par leurs voyages aux quatre coins du monde. Le Carnegie Hall à New York, la Cité Interdite à Pékin ou encore le Wigmore Hall à Londres font ainsi partie des salles qui les ont le plus marqués.

SAMEDI 13 JUIN À 20 H 30
CONCERT DE GAËLLE SOLAL À LA GUITARE
« CHACONNES, PASSACAILLES ET CHORAL »



Fille de parents mélomanes, Gaëlle Solal découvre la guitare classique à 5 ans et, dès l'année suivante, s'inscrit au Conservatoire de Marseille. Âgée seulement de 16 ans, elle

entre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Après trois années, elle achève le CNSM avec le 1^{er} Prix de guitare à l'unanimité, le DFS mention très bien. En 1998, elle devient la première Française à gagner l'un des plus grands concours de guitare classique, le concours d'Alexandria. Lauréate d'honneur de nombreuses fondations, elle remporte douze prix dans des concours nationaux et internationaux.

DIMANCHE 14 JUIN À 18 H
CONCERT DE MAGALI MOSNIER À LA FLÛTE
ET DE CLAIRE-MARIE LE GUAY AU PIANO



« ROMANTISME ET SENSUALITÉ »

Née en 1976, 1^{er} Prix au prestigieux concours de l'ARD à Munich en 2004, Magali Mosnier est l'une des artistes françaises les plus demandées sur la scène européenne. Elle est aussi invitée dans de nombreux festivals. Magali Mosnier, 1^{er} prix du concours international Jean-Pierre Rampal, est 1^{ère} flûte solo, super-soliste, de l'orchestre philharmonique de Radio France.

Soliste présente sur les scènes internationales, Claire-Marie Le Guay s'est produite notamment au Carnegie Hall de New York, à la Philharmonie de Paris, au Suntory Hall de Tokyo, et au Festival de La Roque d'Anthéron. Invitée en récital, en musique de chambres, et en concerto (Bayerischer Rundfunk, Kremerata Baltica, New Japan Philharmonic, London Philharmonic Orchestra, Orchestre de Paris), elle a joué par ailleurs sous la direction de Daniel Barenboïm et de Louis Langrée avec qui elle a enregistré les Concertos de Liszt, de Ravel et de Schulhoff.

Église communale de Saint-Maurice - 59, rue du M^{al} Leclerc
Tarifs et réservations : www.ville-saint-maurice.fr



THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

Résidence d'un spectacle autour des chansons de Piaf

UN SPECTACLE POUR PARLER DE MÉMOIRE ET D'ACCEPTATION... LE MAURITIEN HERVÉ DOMINGUE, AINSI QUE LES COMÉDIENS EDOUARD COLLIN ET JULIEN LAMASSONNE ÉTAIENT EN RÉSIDENCE AU TVO EN MARS ET EN AVRIL. PENDANT QUELQUES JOURS, ILS ONT PU TRAVAILLER SUR LA PIÈCE « LUNA, LE SECRET DE JEAN », ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR HERVÉ DOMINGUE.

L'histoire ? En 1983, Jean, compositeur de renommée internationale âgé de 84 ans, accepte de donner une interview téléphonique à une journaliste. Pour la première fois, il a besoin de parler de sa vie intime et spécialement de deux années vécues lors de la Seconde guerre mondiale. Enfermé dans la cave d'une demeure allemande, il était obligé de chanter pour la femme d'un colonel nazi. Il était alors prisonnier avec Lucien, un autre Français, mécanicien et résistant...

Fan inconditionnel d'Edith Piaf, Hervé Domingue a souhaité créer un spectacle différent avec les chansons de « La Môme ». « *Durant 1 h 30, 47 musiques d'Edith Piaf sont utilisées et elles servent toutes à faire avancer l'action. Je suis si content que le répertoire de Piaf soit chanté par deux hommes ! Deux personnages masculins qui tissent, dans l'ombre, des liens très spéciaux* » confie l'artiste qui vit à Saint-Maurice et qui est coach vocal au Cours Florent depuis 2 ans.

La toute première représentation de « Luna, le secret de Jean » a eu lieu le 27 avril dernier à La Scène Libre (Paris 10^e). Notez que l'équipe est également composée de l'accordéoniste Sébastien Debard, absent le jour de la photo. « *Edouard Collin, qui est un ami de longue date, est tellement gentil et surtout talentueux. Quant à Julien Lamassonne, il est épatant car il sait tout faire : acteur, chanteur et guitariste !* » conclut le metteur en scène.

MÉDIATHÈQUES

Les documentaires sélectionnés par vos bibliothécaires

EN CE MOIS DE MAI, LES BIBLIOTHÉCAIRES DE SAINT-MAURICE VOUS PROPOSENT UNE SÉLECTION DE DOCUMENTAIRES.



IVRESSES : CES MOMENTS OÙ L'ALCOOL CHANGEA LA FACE DU MONDE

DE BENOÎT FRANQUEBALME
AUX ÉDITIONS JC LATTÈS

En Égypte, 2000 ans avant J.-C., les pyramides se sont bâties à grand renfort de bière. En France, la guerre de Cent ans est gagnée grâce à des tonneaux de vin de Saumur. À Dallas, JFK est assassiné pendant que ses gardes du corps cuvent une gueule de bois. Au soir du 31 décembre 1994, un général russe, ivre, décide de lancer l'assaut sur Grozny, en Tchétchénie. Depuis des siècles, les beuveries sont lourdes de conséquences et l'alcool a fait basculer l'Histoire plus d'une fois...



LES VEILLEURS : CINQ VIGIES, AUTOUR DES FRONTIÈRES

DE TAINA TERVONEN
AUX ÉDITIONS MARCHIALY

Cinq « veilleurs » forment un réseau informel qui porte secours aux personnes déterminées à tenter la traversée vers l'Europe. Ce livre retranscrit leur récit. Il en faut du courage pour avoir au téléphone des passagers abandonnés par les passeurs en plein océan Atlantique ou en Méditerranée sur des bateaux en train de couler... Ce texte donne la parole à celles et ceux que l'on n'entend pas ou que l'on n'écoute pas suffisamment.

Car bien souvent la mer ne rend pas les corps et les familles espèrent au-delà du raisonnable, prenant inlassablement des nouvelles auprès de nos veilleurs. Ce livre est nécessaire, il permet de donner vie aux personnes qui disparaissent sans laisser de trace, il permet de les sortir de l'oubli.

ANIMATIONS

Les prochains grands rendez-vous pour nos aînés

**MARDI 5 MAI, APRÈS-MIDI :
TRUFFAUT À SERVON (SEINE-ET-MARNE)**

Fleurir ses jardinières, des classiques à renouveler chaque année.

Départ du car à 14 h, arrêts habituels.
Participation sur inscription.

**MARDI 12 MAI, JOURNÉE :
MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON
À SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES**

Déjeuner au restaurant L'Ambassadeur à Rochefort-en-Yvelines. Visite guidée de la Maison située au cœur d'un parc de cinq hectares. Le Moulin de Villeneuve fut le décor et la source d'inspiration de leurs récits. Venez découvrir les oeuvres de Picasso, Boris Taslitzky, Fernand Léger et bien d'autres, ainsi que les travaux de nombreux artistes contemporains.

Départ du car à 10 h, arrêts habituels.
Participation sur inscription : 39 €.



**MARDI 26 MAI, JOURNÉE :
DU CHOCOLAT AU PARFUM**

Visite guidée de la chocolaterie Alex Olivier à Neuville-aux-Bois alliant culture et gourmandise. Tout au long du parcours, explorez, sentez et dégustez du gruë, du praliné, des ganaches et des chocolats en cours de fabrication. Il vous est proposé une plongée au cœur du chocolat à la découverte de ses savoir-faire. Suivi d'un déjeuner au restaurant.

Départ du car à 9h30, arrêts habituels.
Participation sur inscription : 35 €.



Chaîne de solidarité

En cas de conditions climatiques extrêmes (canicule, grand froid) ou d'événements majeurs (pandémie...), le CCAS contacte les personnes les plus vulnérables ou seules afin de leur apporter aide et soutien dont elles auraient besoin. Ce dispositif de vigilance municipale est totalement gratuit.

Afin de vous inscrire ou de renouveler votre inscription, n'hésitez à téléphoner au 01 45 18 80 57.

Escroqueries bancaires : soyez très vigilants !



Suite à une grave escroquerie bancaire concernant une résidente de la Résidence de personnes âgées de Presles le mois dernier, soyez vigilant sur des appels de votre soi-disant banque et une demande de récupération de votre carte par une tierce personne.

En cas de doute, il est essentiel de ne rien divulguer par rapport à vos comptes, à votre carte et d'appeler immédiatement votre banque. Les escrocs sont particulièrement persuasifs et bien organisés.

Si besoin, contactez la Police municipale de Saint-Maurice au 08000 94410

MARIE-CHRISTINE MOZAS

De la danse à la peinture et à la thérapie, il n'y a qu'un pas...

APRÈS AVOIR CONSACRÉ SA VIE À LA DANSE, MARIE-CHRISTINE MOZAS EST AUJOURD'HUI UNE ARTISTE PEINTRE RECONNUE. LA MAURITIENNE EST MISE À L'HONNEUR À TRAVERS DIFFÉRENTES EXPOSITIONS, COMME RÉCEMMENT À LA MÉDIATHÈQUE DELACROIX.

Née à Nice, Marie-Christine reste dans les Alpes-Maritimes jusqu'à ses 10 ans. Après un passage par les Pyrénées-Orientales, elle rejoint Paris à sa majorité. Elle confie au sujet de son parcours : « *Je viens de la danse ! J'ai enseigné cette discipline jusqu'à il y a peu de temps encore. En fait, j'ai commencé à peindre vers l'âge de 25 ans. Puis, la peinture est revenue assez naturellement il y a 7 ans, et je n'ai pas eu l'impression de changer de langage... plutôt de le déplacer.* »

L'artiste, qui habite à Saint-Maurice depuis 2000, travaille avec l'aquarelle et le fusain : « *Ce que j'aime dans l'aquarelle, c'est qu'on ne peut pas tout contrôler. L'eau fait sa part. Du coup, il faut accepter de lâcher, d'écouter, de s'adapter.* » Peignant principalement du végétal, elle explique : « *Le bois de Vincennes m'inspire beaucoup ! Je vais prendre des photos dans le bois et cela me sert souvent de base de travail.* »

Actuellement, la peintre expose à La Fabrique contemporaine, dans le treizième arrondissement de Paris et au salon « Amours », rue Quincampoix : « *Cela me permet de vendre mes créations sur papier.* » Avant ça, elle a été mise en avant

lors d'une exposition qui a eu lieu à la médiathèque Eugène Delacroix, du 17 au 28 mars 2026. Elle précise : « *J'ai pu présenter une quarantaine d'œuvres à la médiathèque.* » Intitulée « Des racines au nid, le végétal comme métaphore du vivant », son exposition a proposé une réflexion sensible sur les conditions nécessaires au développement de la vie, là où un appui juste permet à chacun de trouver sa forme et son élan.

« C'est tellement sympa la vie à Saint-Maurice ! J'ai le bonheur d'habiter en face du bois de Vincennes dans une maison où l'architecte Georges Guyon a vécu avec sa famille. Le quartier du Plateau est très agréable au quotidien. Je pense au marché Émile Bertrand où je me rends souvent pour faire quelques emplettes. »

En parallèle, l'habitante de Saint-Maurice est également psychotérapeute en gestalt, recevant des enfants et des adultes, des couples : « *Au fond, que ce soit en danse, en peinture ou en thérapie, j'essaie d'être au plus près du vivant, là où quelque chose est en train de se transformer.* »

Concernant ses projets artistiques, Marie-Christine Mozas souhaite continuer à peindre et à exposer le plus longtemps possible. Elle fait savoir : « *Je participe régulièrement au Salon des Arts de notre commune. J'y ai pris part cette année et je compte bien recandidater en 2027. Et quand j'aurai assez de matériel, j'espère pouvoir exposer de nouveau à la médiathèque Delacroix.* »

UNION POUR SAINT-MAURICE LISTE DE LA MAJORITÉ

Maîtriser nos dépenses et répondre à vos besoins

C'est fort d'une situation financière saine et une épargne confortée que notre commune ouvre ce nouveau mandat et votera prochainement son budget primitif pour 2026. C'est le fruit d'un travail rigoureux pour maîtriser les charges et les orienter au mieux les besoins des services de la ville et de ses habitants, tout en préservant les projets d'équipements dont notre commune a besoin. Pour autant, les tensions qui pèsent sur les budgets des communes se font de plus en plus fortes et invitent à une vigilance accrue. Ainsi, notre ville, comme de nombreuses autres, subit à nouveau cette année une baisse drastique de sa dotation globale de fonctionnement, réduite d'un tiers de son montant ! Cette situation fragilise dangereusement l'ensemble des communes et remet en cause leur rôle si précieux dans notre quotidien. La garantie de ressources stables, prévisibles et adaptées à nos actions est pour notre commune un enjeu déterminant. Aussi, nous demandons avec force à l'État que cessent ces ponctions régulières sur nos budgets.



Claire Delpech Driant

Maire adjointe chargée des finances, du budget vert et de la planification urbaine
contact@unionpoursaintmaurice.fr

SAINT-MAURICE EN COMMUN

Poursuivons notre engagement en commun tout au long de ce mandat

Votre vote nous engage. Saint-Maurice en commun est l'unique opposition à la majorité municipale ayant proposé un véritable programme de rupture. Issue de l'alliance des partis de gauche et des écologistes, notre liste est très majoritairement composée de citoyen-ne-s engagé-e-s, d'associatifs et de syndicalistes. Lors du dernier scrutin, nous avons eu à cœur de construire notre programme avec les habitant-e-s, au sein du collectif Saint-Maurice en commun. Nous avons échangé sur vos préoccupations et élaboré ensemble des propositions concrètes en matière : de mobilité, de tarification périscolaire, d'accompagnement des seniors, d'accès aux soins, de parcours résidentiel, d'accompagnement social et d'accès aux services publics. Cette démarche collective reste au cœur de notre engagement. Nous continuerons à porter ce programme avec constance et à rester à l'écoute de vos besoins.

Nous vous invitons à poursuivre ce travail commun en rejoignant le collectif pour faire vivre, ensemble, une ville plus juste, plus solidaire et plus proche de ses habitant-e-s.



Tiffany Farley

Conseillère municipale
stmaurice.encommun@gmail.com

SAINT-MAURICE VIVONS LA VILLE

Chères Mauritiennes, chers Mauritiens,

Votre confiance nous honore et nous engage pleinement. Grâce à vous, trois élus portent désormais une voix claire, indépendante et déterminée au conseil municipal, celle d'une opposition exigeante, libre et résolument tournée vers l'intérêt général.

Quelques jours après le scrutin, une élue a fait le choix de quitter la majorité pour rejoindre « Saint-Maurice Vivons la Ville ». Ce choix fort n'est pas anodin. Il est intervenu à un moment clé de la vie municipale, celui du vote du budget, dont les premières conséquences pour les habitants se dessinent déjà. Il traduit une prise de conscience et confirme que la ligne actuelle de la majorité ne rassemble plus autant qu'elle le prétend. Face à cela, nous assumons pleinement notre rôle, contrôler avec rigueur, proposer avec sérieux, et défendre sans concession vos intérêts. Une nouvelle étape s'ouvre pour Saint-Maurice. Nous y prendrons toute notre place, avec détermination et fidélité à votre confiance.



Mike Budakci

Conseiller municipal

EN BREF

Chasse aux œufs 2026

Retrouvez, dans la photothèque de notre site web, tous les clichés de la chasse aux œufs du Comité des fêtes au square du Val d'Osne !



PERMANENCES...

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

de votre Député








La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 18 mai** à **18 h**. Contact : 01 43 96 77 23

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du M^l Leclerc 94410 Saint-Maurice - 0145188210 - www.ville-saint-maurice.com - **Directeur de la publication** : Le Maire de Saint-Maurice, Igor Semo - **Rédaction / Coordination** : Direction de la communication ; Dominique Contensoux, Lucie Le Lièvre - **Rédacteur en chef** : Guillaume Faivre - **Maquette** : Laure Lacour. - **Photographes** : Marion Fuzon (Service Communication), Adobe Stock - **Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC - **Dépôt légal** : À parution - **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

 www.ville-saint-maurice.com
 www.instagram.com/saintmaurice94
 www.facebook.com/Villedesaintmaurice
 www.linkedin.com/company/ville-de-saint-maurice
 Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'événement majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application mobile gratuite sur les stores.



PHARMACIES ET URGENCES

01/05

Grande pharmacie de Saint-Maurice
7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

03/05

Pharmacie Nguyen Quach
14 rue Victor Hugo à Charenton
01 43 76 62 32

08/05

Pharmacie de Gravelle
118 rue de Paris à Charenton
01 43 68 18 32

10/05

Pharmacie du Marché
68 bis rue de Paris à Charenton
01 43 68 00 38

14/05

Pharmacie des Deux Communes
46 av. du M^l de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

17/05

Pharmacie des Canadiens
4 rue des Réservoirs à Saint-Maurice
01 42 83 24 42

24/05

Pharmacie Bercy II
8-10 place de l'Europe à Charenton
01 45 18 40 50

25/05

Grande pharmacie de Charenton
3 place des Marseillais à Charenton
01 43 75 14 68

31/05

Pharmacie Centrale
54 rue de Paris à Charenton
01 43 68 01 41

07/06

Pharmacie du Plateau
52 rue Gabrielle à Charenton
01 43 68 06 61

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SPITZER Shira - EL BARNOUSSI Layan - BERRIH Levi - SOKHONA Youssouf - LOPES Elie.

DÉCÈS

Monsieur MARTINS Delmiro - Madame ENFOUX Marcelle veuve : ALLEMAND - Madame Lucie Veuve : DREZET - Madame DONABEDIAN Marie veuve : ANDREASSIAN.

MARIAGES

Monsieur AL TAWHEEL Mohammad et madame BOUGHANMI Souad.

PACS

BONALD Zoé et FORTORA Toni - BERGERON Romain et GERARD Laurie.

**VEND. 12 JUIN
2026 • 20 H 30**

QUATUOR HERMÈS
Haydn, Prokofiev, Smetana

**SAM. 13 JUIN
2026 • 20 H 30**

GAËLLE SOLAL
Guitare
Weiss, Haendel, Bach...

**DIM. 14 JUIN
2026 • 18 H**

MAGALI MOSNIER – Flûte
CLAIRE-MARIE LE GUAY – Piano
*Schumann, Franck, Debussy,
Ravel, Poulenc*

L'ASSOCIATION
LES MUSICALES
DE SAINT-MAURICE
PRÉSENTE LES

15^e

MUSI- CALES

DU 12 AU 14 JUIN 2026

